



Bruyères, le 13 novembre 2024

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA**  
**Au GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE**  
**MARDI 19 novembre 2024 à 20 heures 00**  
**Grand salon de l'Hôtel de Ville**

Ordre du jour :

Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

1. Assemblée - Modification du nombre d'adjoints au Maire
2. Vie politique - Maison de Retraite Intercommunale - désignation d'un représentant au Conseil d'Administration
3. Vie politique - Collège Charlemagne - désignation d'un représentant au Conseil d'Administration
4. Vie politique - Lycée Jean Lurçat - désignation des représentants au Conseil d'Administration
5. Culture - Désherbage des collections de la médiathèque de Bruyères
6. Patrimoine – Acquisition parcelle AD 287
7. Forêt – Approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2025 et de leur désignation au titre de cet exercice
8. Eau – Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2023 (RPQS)
9. Finances – Budget commune – Décision Modificative n°2
10. Finances – Budget de l'eau – Décision Modificatives n°2
11. Finances – Budget commune – Créances irrécouvrables
12. Finances – Budget de l'eau – Créances irrécouvrables
13. Personnel territorial - Document unique et programme annuel de prévention
14. Personne territorial - Assurance statutaire – Contrat groupe 2025-2028
15. Personnel territorial - Annualisation du pôle « jeunesse »
16. Intercommunalité - Convention de partenariat entre la commune de Bruyères et la CCB2V pour le programme « Petites Villes de demain »
17. Intercommunalité - Convention de partenariat entre le multi-accueil « les lutins de l'Avison » de la Ville de Bruyères et le service Relais Petite Enfance de la CCB2V
18. Questions diverses



Le Maire,

Denis MASY